

COMMUNE DE SARRALTROFF
(Moselle)

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024**

- Affiché le 6 SEPTEMBRE 2024 -

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire,
s'est réuni à la Salle de Réunion de la Mairie de SARRALTROFF
le LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire,
MEMBRES PRESENTS : 10 Geoffroy Albert, Vary Paul, Kern Olivier,
Roche Jean-François, Bailly Vincent
Dannenberger Clément, Schwartzberger Alain,
Roth Marie-Thérèse, Birkel Marie-Eve,
MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Parrenin Christophe, Albert Frédéric, Noblé Sébastien,
Schmitt Frédéric, Charrier Philippe,
MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : - - -.
DATE DE LA CONVOCATION : 23/08/2024
SECRETAIRE DE SEANCE : Birkel Marie-Eve
PROCES-VERBAL de la précédente réunion : Sans observation - Adopté à l'unanimité,

ORDRE DU JOUR

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Maire expose quelques communications :

- Le maire informe les membres du conseil municipal que la CCSMS étudie actuellement, et depuis la mi-juillet, les effets des eaux de ruissellement sur le ban communal de Sarraltroff. Cette étude est instruite suite aux pluies diluviennes du printemps et du mois de mai. L'étude est financée par la CCSMS, les travaux seront à la charge de la commune avec des dossiers de subvention à valider. A suivre...
- Notre nouveau curé, l'abbé Georges BONDO, a rejoint hier le 1^{er} septembre 2024, la communauté de paroisses Saint Ulrich au Pays de Sarrebourg (12 villages) et loge au presbytère de Sarraltroff. L'abbé Patrick MULLER quitte Sarraltroff et rejoint le poste d'archiprêtre sur les paroisses de BITCHE.
- Les travaux de crépissage des cimetières sont en cours actuellement. Ces travaux sont subventionnés par le Département de la Moselle (dossier AMBITION) et par la Sous-Préfecture (dossier DETR).

Puis, les différents points furent examinés comme suit :

N° 2024-05 / 026

Motion pour revoir la politique de Transport Scolaire à la pause méridienne

Exposé des motifs :

Nous avons appris par voie de presse que suite au refus exprimé par certains élus locaux, la région Grand Est a décidé de reporter d'un an la participation financière des communes du Bas-Rhin aux transports scolaires des écoliers pendant la pause déjeuner. Sa mise en place n'interviendra pas, sur ces communes, avant la rentrée de septembre 2025.

Considérant que les élus mosellans sont tout aussi opposés que les élus bas-rhinois au financement par les communes de la prise en charge du transport pour la pause méridienne,
Considérant que le reste à charge pour les communes, notamment dans le rural, est bien trop conséquent,

Considérant qu'il faut mettre en place une réflexion globale sur la question de la pause méridienne, tant sur le transport, que sur les équipements permettant de mettre en place des restaurations scolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la motion :

Les élus du Conseil Régional du Grand Est, réunis en Séance Plénière le 20 juin 2024, demandent

- La non-mise en place de la participation financière des communes à la rentrée 2024 pour les communes de Moselle et du Bas-Rhin,
 - La mise en place d'un moratoire sur l'ensemble du Grand Est afin de revoir la tarification des transports scolaire à la pause méridienne.
- Le conseil municipal autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

N° 2024-05 / 027**Travaux de sécurisation aux entrées de SARRALTROFF – Demande aide CD57 AMISSUR**

cette délibération annule et remplace la délibération 202402004 11 mars 2024

Le Maire présente le projet de travaux de sécurisation aux entrées de Sarraltroff (voirie Rue de Hilbesheim et voirie Rue de Goerlingen) afin de réduire la vitesse excessive des véhicules entrant dans la zone urbanisée.

Le devis d'étude du projet présenté par le Cabinet d'Etudes LAMBERT de Sarrebourg s'élève à un total HT de 33.578,00 € et TTC : 40.293,60 € pour l'ensemble des travaux auxquels s'ajoutent 4.950,00 € HT et 5.940,00 € TTC pour les frais d'études (LAMBERT).

Le Maire présente le plan correspondant à ces aménagements de voirie sur la RD46b – Rue de Hilbesheim – et RD 94 – Rue de Goerlingen.

Ce projet est susceptible d'être financé par la subvention du département AMISSUR à hauteur de 30% donnant ainsi un plan de financement présenté ci-dessous :

Travaux d'aménagement sur la voirie	33.578,00 HT	et	40.293,60 TTC
Etudes (Cabinet LAMBERT)	4.950,00 HT		5.940,00 TTC
TOTAL DES TRAVAUX	38.528,00 HT		
Subvention AMISSUR du CD57	30%		11.558,40 €
Solde par fonds propres de la Commune			26.969,60 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

VALIDE le projet d'aménagement de voirie pour réduire les vitesses excessives à l'entrée du village (Rue de Hilbesheim + Rue de Goerlingen),

VALIDE le plan de financement présenté ci-dessus,

SOLLICITE du Conseil Départemental de la Moselle la subvention AMISSUR à hauteur de 30% du montant HT pour ces travaux et dossier d'études,

VALIDE l'inscription de cette somme et programme de travaux au budget primitif communal 2025,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

N° 2024-05 / 028**Réfection et ravalement des façades de l'école primaire – Subvention DETR 2025**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux de ravalement des façades sur le bâtiment de l'école primaire sont à prévoir. Il présente le devis de l'entreprise de peinture LAVERT de Phalsbourg pour un montant total HT de 54.070,00 € et TTC 64.884,00 € pour l'ensemble des travaux.

Le Maire ajout qu'il est possible de solliciter une subvention DETR à la Sous Préfecture de Sarrebourg pour financer ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE de valider le devis de l'entreprise LAVERT de Phalsbourg mentionné ci-dessus,

SOLLICITE la subvention de la Sous Préfecture de SARREBOURG (DETR) pour financer ces travaux,

VALIDE le plan de financement comme ceci :

Travaux HT	54.070,00 €
Subvention DETR 35%	- 18.924,50 €
SOLDE en fonds propres	= 35.145,50 €

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

N° 2024-05 / 029**Transfert de fonds entre le budget FORETS vers le budget COMMUNE (100.000 €)**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors du vote des budgets primitifs 2024 (budget communal et budget forêts) un transfert de fonds a été validé en écritures comptables du budget forêt vers le budget communal.

Une délibération est sollicitée par les services du SGC de SARREBOURG pour valider ce transfert entre le budget annexe forêts 2024 et le budget communal 2024 =

un mandat au compte 65822 sur le budget forêts = 100.000 €
 un titre au compte 75821 sur le budget communal = 100.000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
 DECIDE de valider le transfert de fonds du budget forêts vers le budget communal (conformément aux comptes mentionnés ci-dessus),
 AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

POINTS DIVERS

Remplacement des volets de l'école maternelle

Le maire informe le conseil municipal de la possibilité de remplacer les volets situés à l'école maternelle, devenus obsolètes et dégradés avec le temps. Il propose d'installer les mêmes volets que ceux installés il y a quelques mois à l'école primaire (électriques par recharges solaires). Le devis de la société OXIGENE 57 de Sarrebourg s'élève à la somme de 5.166,67€ HT et 6.200,00€ TTC pour 8 volets installés. Ces travaux ne sont pas subventionnés.
 Le conseil municipal valide cette acquisition qui sera installée dans les prochaines semaines.

Travaux et Achats

Le Maire fait part au conseil municipal des travaux à réaliser prochainement :
 Devis en cours : trottoirs dans la montée de la Rue du Reberg (coté gauche) = travaux 2025
 Et des achats à prévoir prochainement :
 Un nouveau lave-vaisselle à la Salle des Fêtes
 L'achat d'un nouveau copieur à l'école primaire
 Les dossiers ci-dessus sont actuellement à l'étude... A suivre.

Eclairage led au stade municipal

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible d'installer, comme sur l'ensemble du village, un éclairage LED sur le stade municipal qui est encore éclairé par des lampes projecteurs sodium. Un devis va être sollicité pour ce nouvel équipement et une demande de subvention à la Fédération Française de Football (FFF) pourra être sollicitée en partenariat avec le Club de Foot LES SPORTS REUNIS de Sarraltroff. Dossier à suivre...

=====
 Plus personne ne demandant la parole, le maire lève la séance à 22h15.
 =====

RAPPEL DES DELIBERATIONS DE LA PRESENTE REUNION :

2024-05	/026	Motion pour revoir la politique de Transport Scolaire à la pause méridienne
2024-05	/027	Travaux de sécurisation aux entrées de Sarraltroff - Subvention CD57 AMISSUR
2024-05	/028	Réfection et Ravalement des façades de l'école primaire - Subvention DETR 2025
2024-05	/029	Transfert de fonds entre le budget FORETS et le budget COMMUNE (100,000€)

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTS :

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire,
MEMBRES PRESENTS : 10 Geoffroy Albert, Vary Paul, Kern Olivier, Roche Jean-François, Bailly Vincent, Dannenberger Clément, Schwarzenberger Alain, Roth Marie-Thérèse, Birkel Marie-Eve,
MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Parrenin Christophe, Albert Frédéric, Noblé Sébastien, Schmitt Frédéric, Charrier Philippe,

SIGNATURES DU PROCES – VERBAL :

Le Maire – Francis MATHIS	Le Secrétaire de Séance – Marie-Eve Birkel